

Rapport du comité de la CINGO pour l'Assemblée générale (format court)

Version 3 : Printemps 2026 – à remplir et à renvoyer a ngo-unit@coe.int avant 17:00 CEST

Il est conseillé aux président(e)s de comité de lire les « Guidance for CINGO Committees » (jointe) afin de les aider à compléter ce rapport destiné à l'Assemblée générale.

Nom du comité : Comité de la société civile pour les droits de l'enfant en Europe - Protéger et promouvoir le bien-être des enfants de tous âges

Date du rapport : 08 avril 2026

Nom de l'auteur(e) du rapport et coordonnées : Herminio Corrêa et Ruth Allen

Date d'approbation du comité par l'Assemblée générale de la CINGO : 10 avril 2024

N.B. Si ce comité a été approuvé au printemps 2024, son mandat arrivera à son terme lors de la session de printemps 2026 de l'Assemblée générale; vous devez alors compléter la section 7 si vous souhaitez que le comité poursuive ses travaux pendant une année supplémentaire.

Afin d'encourager les membres à lire l'ensemble des rapports de comité et à partager l'information efficacement, courtes et centrées sur les activités et actions prioritaires.

1. Nom(s) et adresses électroniques du/de la président(e) / vice-président(e) du comité
 Herminio Corrêa – herminio.correa@gmail.com
 Ruth Allen – ruthallenonline@gmail.com

2. Quelles OING (organisations internationales non gouvernementales) sont représentées au sein du comité ?
 Eurocef
 International Council on Shared Parenting
 Hope for Children
 Parents International
 International Federation of Social Workers
 ATD Quart Monde
 Defence for Children International
 Europe Center for Human Rights
 Children of Prisoners in Europe
 International Alliance of Women
 Pax Romana
 Alliance ELIANT

--

3. À quels comités du Conseil de l'Europe et à quelles autres activités ce comité participe-t-il principalement ? *Comité directeur pour les droits de l'enfant et Comité de Lanzarote. Nous avons également collaboré avec le Groupe Pompidou, en participant comme intervenants à la conférence de lancement du projet « Promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes en abordant les risques liés aux jeux d'argent et aux jeux vidéo en ligne », ainsi qu'à l'organisation d'un événement conjoint « Jeunesse en meilleure santé – Faire face aux risques liés aux jeux d'argent et aux jeux vidéo en ligne », incluant également le Groupe des jeunes*

4. Comment ce comité a-t-il travaillé avec d'autres comités de la CINGO au cours de l'année écoulée ?

Notre comité a travaillé avec :

- le Comité sur les questions migratoires
- les ONG en tant que défenseurs de l'égalité de genre et des droits des femmes
- le Comité Sport et Droits de l'Homme
- le Comité de la Charte sociale européenne et ses mécanismes de suivi

Nous avons émis des avis du point de vue des droits de l'enfant et participé à des réunions et événements.

5. Si votre comité arrive au terme de son mandat de deux ans lors de la session de printemps 2026 de l'Assemblée générale, veuillez répondre aux questions suivantes :

Le comité souhaite-t-il prolonger son mandat d'une année supplémentaire ? Oui

Veuillez expliquer vos objectifs et ce que vous comptez faire si votre mandat est prolongé d'un an. (Veuillez également joindre un plan de travail pour 2024/25 avec ce formulaire, si disponible).

Les principaux objectifs restent les mêmes :

- Promouvoir les droits humains, sociaux et autres des enfants et des adolescents en Europe en apportant le point de vue de la société civile et en influençant les travaux pertinents au sein du Conseil de l'Europe.
- Garantir que les droits et la voix des enfants et des adolescents soient pris en compte dans l'ensemble des activités de CINGO, notamment par le biais d'une collaboration avec d'autres comités de CINGO et des ONG internationales.
- Influencer les politiques de CINGO afin qu'elles prennent en compte les droits et les besoins de tous les enfants et adolescents, en particulier ceux qui sont les plus marginalisés (par exemple, les enfants et les adolescents touchés par la migration, le sans-abrisme, les problèmes de santé non satisfaits, le manque d'éducation, la discrimination, le racisme, les risques de maltraitance, de violence et de guerre).

En outre :

- Célébrer 50 ans de promotion des droits de l'enfant au sein du Conseil de l'Europe lors d'un événement conjoint avec le Comité directeur des droits de l'enfant et les organismes associés au cours du second semestre 2026.

- Diffuser les travaux du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant dans les procédures de séparation parentale et de placement, auxquels CINGO a largement contribué, lors d'un événement en ligne. - Examiner la représentation des ONG internationales et étrangères au sein de tous les organes du Conseil de l'Europe et de leurs axes de travail relatifs aux droits de l'enfant, et proposer des priorités pour la représentation continue de CINGO à partir de 2027. - Renforcer les liens entre les droits de l'enfant et le thème jeunesse de CINGO afin d'orienter les travaux futurs. Qui est proposé pour occuper la présidence pendant la prolongation du mandat ? Herminio Corrêa et Ruth Allen
--

6. Rapport d'activités et de résultats – veuillez choisir jusqu'à 6 thèmes principaux. *Veuillez ajouter des liens vers toute ressource que votre comité a créé(e) et publié(e) au cours des 12 derniers mois.*

Thème	Résumé des activités/impact au cours des 12 derniers mois	Principaux enjeux / préoccupations actuels	Projets pour les 12 prochains mois
1. Risques liés aux jeux d'argent en ligne et à la santé mentale des enfants.	Participation en tant que conférencier à la conférence de lancement du projet « Promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes en s'attaquant aux risques liés aux jeux de hasard en ligne ».	Le comité a eu l'occasion, sur la base de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, d'exprimer son avis sur le thème de la conférence et de formuler des recommandations qui devraient être prises en compte dans le développement du projet.	Continuez à suivre activement l'avancement du projet.
2.L'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) garantit à tout enfant capable de discernement le droit de se forger une opinion librement sur toutes les questions qui le concernent.	Événement conjoint de la session d'automne intitulé « Jeunesse en meilleure santé : s'attaquer aux risques liés aux jeux d'argent en ligne et aux jeux vidéo », auquel participait également le groupe des jeunes.	Dix jeunes de différents pays et horizons ont eu l'occasion d'exprimer librement leurs points de vue sur cette question.	

3. Justice adaptée aux enfants	Participation à la 7e Conférence internationale sur la parentalité partagée (ICSP) : Défis et opportunités, qui se tiendra à Lisbonne du 3 au 6 décembre 2025.	La conférence a réuni un groupe international et multidisciplinaire d'experts afin de discuter de la garde partagée et des droits de l'enfant. Les principaux thèmes abordés étaient les perspectives juridiques et psychologiques, les conflits parentaux, les questions de genre et les politiques fondées sur des données probantes. Des sujets émergents tels que l'aliénation parentale, la violence domestique et l'intelligence artificielle en droit de la famille ont également été traités.	Webinaire sur la carte européenne de la garde partagée - Cette initiative, développée par le Conseil international sur la garde partagée (ICSP), offre un aperçu structuré des législations nationales relatives à la garde partagée en Europe.
4. Contribution et diffusion des orientations intergouvernementales du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant et la séparation parentale	Contribution continue à l'élaboration des orientations et à l'évaluation de leur impact potentiel par le biais des réponses aux consultations et de la participation au Comité directeur des droits de l'enfant. Publication sur le site web de CINGO	Ces importantes orientations juridiques et pratiques nécessitent un soutien continu à leur diffusion et il est essentiel de veiller à ce que leur pertinence pour les organisations de la société civile ainsi que pour les entités du service public soit reconnue.	Événement en ligne prévu pour juin 2026
5. Participation régulière de CINGO aux principaux comités des droits de l'enfant et liaison avec les secrétariats compétentes	Comité directeur des droits de l'enfant (CDENF) et examen stratégique à mi-parcours (Ruth Allen). Contributions aux principaux axes de travail : droits de l'enfant, technologies numériques et intelligence	Assurer une représentation significative, en personne ou, le cas échéant, en ligne, au sein de ces comités et veiller à ce que les ressources des OING soient prioritairement allouées aux sujets clés.	Maintenir la représentation pour les 12 prochains mois. Examiner les possibilités de représentation et identifier les domaines où CINGO peut avoir l'impact le plus

	artificielle ; justice adaptée aux enfants ; enfants migrants ; droits de l'enfant et Nouveau Pacte démocratique. Comité de Lanzarote (Katerina Melissari) Contributions aux principaux axes de travail : protection des enfants contre les abus sexuels au sein de leur entourage ; collecte de données sur les abus envers les enfants ; pratiques prometteuses en matière de lutte contre les abus envers les enfants ; risques pour les enfants en Ukraine.	Créer des alliances avec d'autres OING/ONG représentées au sein des comités afin de renforcer la voix de la société civile.	utile et le plus significatif. Mieux informer les membres de CINGO sur les travaux des instances du Conseil de l'Europe chargées des droits de l'enfant.
6.Éducation sexuelle complète et adaptée à l'âge pour les enfants et les jeunes	Coopération avec l'IGLYO, membre de CINGO au sein du CDENF, afin de garantir que le projet de lignes directrices soit pleinement inclusif et non discriminatoire à l'égard des personnes LGBTQi.		

1. Souhaitez-vous partager autre chose avec les membres de la CINGO et/ou le Comité permanent de la CINGO ? (max 200 mots)
